

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2020/046

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

Date de la Convocation

05.11.2020

Date d'Affichage

19.11.2020

Objet de la Délibération

Noël 2020 des enfants du personnel
communal.

L' an deux mille vingt, le douze novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA.

Absents : M. Loubeau

Mme VITRICE procuration à Mme Degeilh,

Secrétaire : M. SUC

Monsieur le Maire propose d'offrir un cadeau aux enfants du personnel communal âgés de 0 à 16 ans inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'offrir un chèque Cadhoc aux enfants de tous les agents de la commune pour le Noël 2020,
- D'en fixer la valeur à 50 euros par enfant de 0 à 16 ans inclus,
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision,
- Dit que les crédits sont prévus au B.P. 2020.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M le Maire,
Christophe Tountevich

